

POUR AFFICHAGE

CALENDRIER DES OPERATIONS DE MOBILITE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS, D'EDUCATION ET PSYCHOLOGUES DE L'EDUCATION NATIONALE DU SECOND DEGRE PUBLIC ET DU PREMIER DEGRE DE LA VIENNE

POSTES DANS LES ECOLES EUROPENNES

RENTREE SCOLAIRE 2022

B.O.E.N.J.S n°2 du 13 janvier 2022

Note de service du 21/12/2021

Nature des opérations	Calendrier
<p>Téléchargement du dossier sur le site http://www.education.gouv.fr rubrique « concours, emplois et carrières »</p> <p>Une lettre de motivation, un CV détaillé sur papier libre notamment et d'autres documents de notations doivent être joints au dossier et numérotés.</p>	<p>Jusqu'au mercredi 2 février 2022</p>
<p>Rédaction des avis et appréciations du supérieur hiérarchique sur le dossier papier imprimé par l'agent (deux exemplaires)</p> <p><i>Les candidats en disponibilité ou en congé parental au moment du dépôt de la demande doivent transmettre leur demande par l'intermédiaire des services départementaux ou académiques dont ils dépendaient lors de leur dernière affectation.</i></p>	<p>Du jeudi 13 janvier au mercredi 2 février 2022</p>
<p>Transmission des dossiers de candidature (deux exemplaires), pour avis Recteur ou IA-DASEN, accompagnés des pièces justificatives au :</p> <p>Rectorat/DSDEN de la Vienne – secrétariat DPE</p>	<p>Avant le mercredi 2 février 2022</p>

Envoi des dossiers en 2 exemplaires par le rectorat pour les enseignants du 2nd degré à :

- Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse et des Sports, bureau des personnels enseignants du 2nd degré (DGRH B2-4)
72 rue Règnault
75243 PARIS cedex 13
- ⇒ A Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE, IA-IPR chargé de mission pour les écoles européennes, rectorat de l'académie de Strasbourg
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Envoi des dossiers en 2 exemplaires par le rectorat pour les enseignants du 1er degré à :

- Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse et des Sports, bureau des personnels enseignants du 1er degré (DGRH B2-1)
72 rue Règnault
75243 PARIS cedex 13
- ⇒ A Gisèle DUCATEZ, IEN chargé de mission pour les écoles européennes, rectorat de l'académie de Paris, bureau des personnels d'encadrement
12 boulevard d'Indochine
CS 40049
75933 Paris cedex 19

**Impérativement avant
le vendredi 18 février 2022**

POUR INFORMATION :

Seuls les personnels retenus à l'issue des commissions sont informés individuellement de la suite réservée à leur demande

Mi-avril 2022

14 postes de professeurs certifiés ou agrégés sont à pourvoir pour la rentrée 2022 au sein du 2nd degré

D'autres postes pourraient être amenés à devenir vacants après la publication de la note de service. Il est donc conseillé aux personnels enseignants relevant des disciplines d'arts plastiques, éducation physique et sportive, histoire-géographique, lettres classiques, lettres modernes, mathématiques, philosophie, physique-chimie, sciences économiques ou sociales et sciences de la vie et de la terre souhaitant être recrutés dans une école européenne pour la rentrée 2022-2023, de déposer leur candidature.

8 instituteurs ou professeurs des écoles justifiant de compétences en matière d'enseignement du français langue étrangère pourront être recrutés pour la rentrée 2022